

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MARS 2021



N° 15/2021

Le 19 mars deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis dans la Salle des Fêtes les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 12 mars 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, MM. Dubouil, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Foviaux, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Rousseau et Mme Vigne formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Bourgeteau par Mme Bonnet, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par Mme Delamarre, M. Aubry par M. Hamot, M. Kwak par Mme Bourgoin, M. Berthelot par M. Dubouil, Mme Konan par Mme Brunet, M. Lenoble par M. Foviaux, Mme Barre par M. Rousseau et M. Matron par M. Desmedt.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Adhésion aux jardins municipaux.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des parcelles de jardins communaux sont allouées moyennant une adhésion annuelle de 10 € par parcelle.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il propose la gratuité exceptionnelle de cette participation pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

